



Bertrand Pancher

Député UMP de la Meuse

Président du groupe d'études « participation du public et gouvernance »

PORTRAIT

Un spécialiste du dialogue et de la participation

BERTRAND PANCHER A UNE DOUBLE CASQUETTE. Il est à la fois homme politique et chef d'entreprise. Très tôt, adolescent, ce Meusien, né à Saint-Mihiel la même année que la V^e République, a été attiré par la politique et « *le souci de rendre service à ses concitoyens* ». Son premier souvenir politique remonte à sa rencontre avec Georges Pompidou à qui il avait serré la main alors qu'il était élève en quatrième au collège de Saint-Mihiel. Est-ce cette rencontre avec ce haut personnage de l'Etat, alors Premier ministre, qui lui a donné le goût de la politique – un appétit que ne partagent pas, pour l'instant du moins, ses quatre enfants qui voient rarement leur père – ? Toujours est-il qu'à seize ans, le jeune Bertrand Pancher s'engage... chez les jeunes giscardiens.

Sa rencontre avec Gérard Longuet

C'est là qu'il va rencontrer Gérard Longuet, l'un des « piliers » du giscardisme, arrivé dans la Meuse en 1978. Ce sera son mentor en politique. Il travaillera à ses côtés. D'abord bénévolement puis au Parlement européen en tant que chargé de mission au groupe libéral où siégeait à l'époque Jean-Pierre Raffarin. Dans le gouvernement de cohabitation dirigé par Jacques Chirac, Bertrand Pancher connaîtra en 1986 sa première expérience de membre de cabinet ministériel en tant que chargé de mission au cabinet de Gérard Longuet, secrétaire d'Etat aux Postes et Télécommunications. Il est chargé de s'occuper des dossiers lorrains et de la première circonscription de la Meuse, celle de Gérard Longuet, où il sera élu pour la première fois en juin 2007.

« *Libéral, décentralisateur et européen convaincu* » en politique, Bertrand Pancher est aussi un chef d'entreprise. Il a créé en 1990, puis dirigé, une société familiale, *Archimest*, spécialisée dans le stockage et la gestion des archives. Il compte parmi ses clients quelques grands groupes nationaux côtés au CAC 40 dont, en bon professionnel, il refuse de donner les noms.

Bertrand Pancher a été maire de Bar-le-Duc de 1995 à 2001. Atteint par le cumul des mandats, il a laissé son « écharpe » à Martine Huraut qui lui a succédé avant d'être battue en mars dernier par la socialiste Nelly Jaquet. « *La greffe n'a pas pris, car elle était insuffisamment présente* », confie-t-il avant d'ajouter, un léger sourire aux lèvres, « *c'est une vilaine plutôt de gauche, et quand elle a un maire de droite... c'est qu'il est excellent* » !

Durant son mandat à la mairie de Bar-le-Duc (il est resté premier adjoint jusqu'en mars dernier), Bertrand Pancher est très fier d'avoir « anticipé » sur la réforme de la carte hospitalière en regroupant une clinique et un hôpital sur un même site. « *J'ai*



restructuré à Bar-le-Duc un pôle de santé public-privé très important. C'est une de mes fiertés », précise-t-il.

Spécialiste des dossiers écologiques délicats

Élu conseiller général de la Meuse en 1992, Bertrand Pancher est devenu deux ans plus tard vice-président du conseil général, chargé du logement et de l'expansion économique, avant d'en prendre la présidence de 2001 à 2004. Comme il a l'habitude de le faire, le président du conseil général de la Meuse a donné à ses services départementaux des objectifs précis en termes sociaux, pour réduire le nombre de RMIstes par exemple. Toutes les grandes directions du conseil général se sont vues ainsi fixer des objectifs systématiques. Mais son action à la tête du département a été interrompue en 2004 lorsque, président en exercice, il a été battu dans son propre canton.

A la présidence du département de la Meuse ou comme maire de Bar-le-Duc, Bertrand Pancher a été confronté à la gestion de dossiers très compliqués et « conflictuels ». Cela a été le cas avec la traversée par le TGV du fleuve Meuse, ou la création des bassins écrêteurs de crues pour protéger le Bassin parisien. Il s'est mis en contact avec un des conseillers proches de Nicolas Hulot, un grand philosophe sociologue, Dominique Bourg, avec lequel il a créé un « *institut local du débat public* » pour mener à bien les dossiers difficiles comme celui du laboratoire d'enfouissement des déchets nucléaires radioactifs à Bur. C'est à cette époque qu'il s'est rendu compte que les pays européens du Nord étaient beaucoup plus en avance que nous sur ces questions, car, précise-t-il, « *ce sont des pays décentralisés qui ont une culture du dialogue et de la concertation* ».

Toutes ces expériences lui ont été utiles puisqu'il a été chargé de 2004 à 2005, dans les cabinets des ministres de l'Ecologie et du Développement durable Serge Lepeltier puis Nelly Ollin, de la « bonne gouvernance », c'est-à-dire de la participation des personnes concernées aux décisions. Au cabinet de Serge Lepeltier, raconte-t-il, « *j'ai contribué à organiser le premier débat public en France sur un sujet de controverse, le stockage et la gestion des déchets nucléaires*. » Il a organisé ainsi une vingtaine de débats publics en province qui ont permis à tous les acteurs de s'exprimer « *avant la tenue d'une Commission nationale du débat public qui a fait un certain nombre de préconisations retenues dans la loi sur la gestion des déchets nucléaires votée au Parlement* », souligne-t-il.

Pour la démocratie participative

Bertrand Pancher a pu ainsi réfléchir sur une meilleure gouvernance. « *Je suis le parlementaire de la majorité spécialisé sur le renforcement de la participation des citoyens et des acteurs au processus de décision. Je considère que l'on ne peut plus prendre de décisions maintenant en France comme on le faisait il y a une vingtaine d'années, compte tenu de l'évolution de la culture de nos concitoyens* », précise-t-il. « *Auparavant, on faisait confiance aveuglément à la communauté scientifique et aux décisions politiques. Ce n'est plus le cas maintenant*, constate-t-il, *et si l'on décide en catimini ou en force, ajoute-t-il, la rue se mobilise et on recule*. » Son « combat » consiste à faire prendre conscience qu'avant toute décision sur des sujets délicats, « *il doit y avoir une phase obligatoire de vraie concertation* ».

C'est pourquoi, après son élection comme député de la Meuse en mars 2007, Bertrand Pancher a été chargé par le Premier ministre d'une mission sur la représentativité des ONG dans le domaine de l'environnement et leur place dans les institutions. Il a proposé notamment une entrée importante des acteurs environnementaux – trente délégués des associations représentatives en matière d'environnement et dix personnalités qualifiées – dans le Conseil économique et social qui va voir se créer un « pôle environnemental » comme cela a été demandé dans le *Grenelle de l'environnement*.

Il est probable que l'on devrait entendre parler à l'avenir de cet homme politique qui dispose d'une forte expérience du dialogue entre citoyens dans le secteur, ô combien délicat, de l'environnement. Il l'a d'ailleurs prouvé en déposant et faisant adopter, lors des discussions récentes sur les OGM à l'Assemblée nationale, un certain nombre d'amendements pour renforcer l'information des citoyens. Il était temps.

FRANÇOIS GERVAIS

Fonctions et mandats actuels :

- Député de la 1^{re} circonscription de la Meuse, élu en 2007
- Chargé de mission sur la représentativité des ONG dans l'environnement
- Président du syndicat mixte du pays Barrois
- Secrétaire départemental de l'UMP pour la Meuse (2002)

Éléments biographiques :

Né le 5 juin 1958 à Saint-Mihiel (Meuse), marié, quatre enfants
Maire de Bar-le-Duc (1995-2001), président du conseil général de la Meuse (2001-2004), ancien membre de cabinet des ministres Longuet (PTT) de 1986 à 1988 ; Lepeltier et Ollin (Ecologie) de 2003 à 2005.